

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 29 FEVRIER 2008**

L'an deux mil huit et le vingt neuf février à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean GUITAUD 1^{er} adjoint

Etaient présents :

GAUTHIER Denis / CHATTOT Jean Claude / JANNIN Pierre / / CHAMBARD Claude /
PACOREL Serge / PACAUT Michel. / DARPHIN Pascal /DALLOZ Marie Claude / BOULET
Françoise

Etaient excusés: BRETIN Roland / NICOLAS Nathalie / BOUVIER Jean
/PHILIPPE François

Monsieur GUITAUD présente le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 15 janvier 2008

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2007:** Monsieur Guitaud présente le compte administratif
 - du budget principal ;
 - section de fonctionnement : dépenses : 264 917.62
recettes : 355 971.96
 - section d'investissement : dépenses : 230 733.44
recettes : 188 054.17
 - du budget assainissement
 - section de fonctionnement : dépenses : 8 963.09
recettes : 9 510.06
 - section d'investissement : dépenses : 279 792.99
recettes : 153 360.32
 - du budget CCAS
 - section de fonctionnement : dépenses : 0
recettes : 0

Monsieur GUITAUD Jean Ier adjoint fait voter les comptes administratifs qui sont adoptés à l'unanimité

- **AFFECTATION DES RESULTATS**

Monsieur GUITAUD donne connaissance des résultats définitifs de l'exercice 2007 et propose d'affecter ces résultats tels qu'ils sont proposés par le Trésorier.

Budget principal : résultat de fonctionnement 162 598.44 dont report en fonctionnement 87 549.46

Budget assainissement : résultat de fonctionnement 546.97 dont report en fonctionnement 0

Budget CCAS : résultat de fonctionnement 500.75 dont report en fonctionnement 500.75 €

- **BUREAU DES ELECTIONS** : nomme les membres du bureau des élections municipales qui auront le 9 et 16 mars 2008 de 8 h à 18 h
- **REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE** : le conseil décide de demander une subvention pour l'achat de panneaux de signalisation

- **COMPETENCE VOIRIE COMMUNAUTE DE COMMUNE** : après avoir pris connaissance des nouveaux statuts de la communauté de communes, le conseil accepte la nouvelle compétence voirie
- **TRAVAUX DIVERS:**

Les travaux des ateliers municipaux sont terminés

La commission de voirie a procédé à la visite des chemins et des devis ont été demandés.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT :

- décide de prendre un contrat d'entretien avec la société AECI pour la lagune.
- Accepte l'avenant à la convention de partenariat pour l'assistance technique du Département en matière d'assainissement.

QUESTIONS DIVERSES : Le conseil est informé

- d'un courrier des habitants de la rue des Pommiers demandant l'éclairage public dans leur rue. :
- d'une demande d'emplacement pour un camion de pâtisserie
- -d'un courrier du SYDOM du Jura en réponse à notre courrier sur les mauvaises odeurs provenant du site.
- décide de contacter le SIVOM DU LOUHANNAIS pour des maisons d'habitations qui n'ont pas d'assainissement individuel.